

DELEGATION DE M. Jean Charles BRON

D -20090571

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par l'association La Ronde des Quartier. Demandes de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant : Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

Vous trouverez, ci-annexés, les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'actions ou d'animations présentés par l'association La Ronde des Quartiers qui pourrait bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de
Forteurs		Dates	HT	TTC	la Ville
Association La Ronde des Quartiers	Campagne de communication et de valorisation des commerçants	2009/2010	14 214,05	17 000,00	4 000,00
Association La Ronde des Quartiers	Brèves de quartiers n°9 et 10	2009/2010	20 311,89	22 069,60	6 000,00
		TOTAL	34 525,94	39 069,60	10 000,00

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Campagne de communication et de valorisation des commerçants	4 000,00 €
Brèves de quartiers	6 000,00 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

ANNEXES:

ASSOCIATION « LA RONDE DES QUARTIERS »

Campagne de communication et de valorisation des commerçants

date de réalisation

2009 - 2010

Descriptif détaillé de l'action

La Ronde des Quartiers souhaite mener une campagne de communication et de valorisation des commerçants. Il s'agira de spots télévisuels mettant en avant les présidents des associations de commerçants et d'artisans. Associée au JSA Bordeaux Basket, un message annonçant les matches de l'équipe sera également diffusé et plus de mille places seront à gagner sur le site internet de la Ronde des Quartiers. Ce qui permettra également de faire la promotion du site de l'association.

commerçants

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS		
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC	
Campagne TV7 (frais technique et diffusion) Affiches	10 033,44 2 090,30	,	Ronde des Quartiers Partenaires publics <i>Mairie</i>	3 893,00 11 107,00 4 000,00	
<u>Dépliants</u>	2 090,30	2 500,00	Fisac/Ronde des Quartiers	7 107,00	
			Partenaires privés TV7 échange partenaires	2 000,00 2 000,00	
TOTAL	14 214,05	17 000,00	TOTAL	17 000,00	

ASSOCIATION « LA RONDE DES QUARTIERS »

Brèves de Quartiers n°9 et 10

date de réalisation

2009 - 2010

Descriptif détaillé de l'action

L'association La Ronde des Quartiers diffuse depuis fin 2006, des bulletins d'information à destination des résidents et consommateurs bordelais.

Ces brèves permettent de communiquer notamment sur les actions menées par les commerçants et artisans des différents quartiers de Bordeaux. 20 000 exemplaires sont distribués.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers), artisans et commerçants, CCI Bordeaux, CMA33, partenaires privés...

COUT - FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHAR	GES		PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Logistique Impression	8 967,89 <i>8 600,00</i>	10 725,60	Ronde des Quartiers et partenaires privés	549,60
Reprographie Affranchissement	33,44 334,45	40,00	' ' I	5 364,00
Communication - Rédaction FB Com CMA33	11 344,00 5 980,00 5 364,00	11 344,00 5 980,00 5 364,00		16 156,00 6 000,00 10 156,00
TOTAL	20 311,89	22 069,60	TOTAL	22 069,60

M. BRON. -

La 571, il s'agit de 2 actions menées par l'association La Ronde des Quartiers.

Séance du lundi 26 octobre 2009

La première, associée au JSA Bordeaux Basket, permet à nos commerçants de chaque quartier d'être associés au JSA Bordeaux Basket et de pouvoir également fréquenter le site Internet de la Ronde des Quartiers, avec des places à gagner.

La deuxième est une subvention de 6000 euros à La Ronde des Quartiers pour lui permettre l'impression de la brève des quartiers.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

M. BRON, une demande de précision. Nous aimerions que lors de la présentation des délibérations d'aide à La Ronde de Quartiers comme celle portant sur la campagne avec TV7, on ait un peu plus de lisibilité sur les quartiers qui seront véritablement porteurs des fruits de cette campagne.

Aujourd'hui nous ne savons pas vers quels quartiers et vers quels artisans et commerçants nous allons.

M. BRON. -

Sur la totalité des quartiers les uns après les autres.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Traditionnellement nous nous abstiendrons sur cette délibération. On a affaire à des campagnes de communication et même au bulletin d'information de La Ronde des Quartiers que nous finançons. Pour nous il y aurait des actions plus importantes à faire en matière d'aide à la restructuration des commerces d'artisanat.

C'est pourquoi nous nous abstiendrons sur cette délibération.

M. LE MAIRE. -

Il en est pris note. Y a-t-il d'autres abstentions ? Pas de votes contre ?

Merci.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

D -20090572

Création d'un marché de bouquinistes. Place des Grands Hommes.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant : Mesdames, Messieurs,

Une manifestation regroupant des bouquinistes se déroulait traditionnellement autour de la Place des Grands Hommes.

L'association organisatrice n'assure plus cette animation. Compte tenu de la clientèle fréquentant cette manifestation et afin de maintenir l'animation du quartier, la Ville souhaite organiser un marché de bouquinistes sur ce même site.

Ce marché est prévu chaque mercredi de 7 h à 19 h et regroupe environ une quinzaine de marchands.

Il sera régi par l'arrêté municipal réglementant les marchés de plein air.

Conformément à l'article 2224-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis des organisations syndicales de cette profession a été sollicité.

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser cette création.

M. BRON. -

C'est un marché plus que sympathique des bouquinistes qui a lieu tous les mercredis à la place des Grands Hommes. Jusqu'ici il était géré par une association qui souhaite arrêter. Nous reprenons derrière elle en poursuivant le même marché qui est d'ailleurs très intéressant. Il propose de beaux ouvrages. Sa périodicité permet son attractivité.

M. LE MAIRE. -

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE